


 Ville de Châteauneuf sur Charente
 Membres en exercice : 27
 Membres présents : 22
 Suffrages exprimés : 27

République Française

Délibération N° 2022-29
 Conseil Municipal du 23 Mars 2022

DATE DE CONVOCATION : 17 Mars 2022

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE - K.GAI - B. LAFAYE - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FREON - G. MICHELY - J.F. CESSAC - P. ORMECHE- S. BROUILLET- W. BOURGEAU - A. DUBRUN - F. GUIRAO - H ROSARIO - E. PILLARD CLEMENTEL - S. RAYNAUD - S. DELIMOGE - C. RAFIN - S. BUTET - J. MARTINEAU - P. MAURY.

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIRS : G. MIGNON donne pouvoir à Philippe ORMECHE - M.A. CHEVALIER donne pouvoir à M.H. AUBINEAU - J.P. DESLIAS donne pouvoir à William BOURGEAU - K. PERROIS donne pouvoir à M. VILLEGER - P. BERTON donne pouvoir à S. DELIMOGE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : A. DUBRUN

OBJET : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES HAUTS DE BICHAT – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu la délibération relative à l'approbation du Compte de Gestion 2021,
 Vu la délibération relative à l'adoption du Compte Administratif 2021,
 Monsieur le maire demande au Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances réunie le 4 mars 2022, de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2021 au budget annexe du lotissement Les Hauts de Bichat comme suit :

| | |
|---|---------------------|
| Fonctionnement | |
| Résultat de l'exercice (a) : | - € |
| Résultat antérieur reporté (b) : | 432 663,81 € |
| Résultat de fonctionnement à affecter (a+b) : | 432 663,81 € |
| Investissement | |
| Résultat de l'exercice (c) : | - 23 027,26 € |
| Résultat antérieur reporté (d) : | 104 564,34 € |
| Résultat d'investissement (c+d) : | 81 537,08 € |
| Excédent de financement d'investissement (c+d+e) : | 81 537,08 € |
| Affectation | |
| Affectation en réserves en investissement (R 1068) : | 0,00 € |
| Report en fonctionnement (R 002) : | 432 663,81 € |
| Report en investissement (R 001) : | 81 537,08 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 27 VOIX POUR, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021.

POUR EXTRAIT CONFORME
 Le Maire
 Jean-Louis LEVESQUE

